



Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 17 avril 2024

Projet de loi **approuvant le rapport d'activité des Etablissements publics pour** **l'intégration pour l'année 2023**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative
et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du
22 septembre 2017;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du
10 décembre 2014;
vu le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration pour
l'année 2023,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport d'activité

Le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration pour
l'année 2023 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet de loi vise à approuver le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour l'exercice 2023, conformément à l'exigence posée à l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 (LOIDP; rs/GE A 2 24).

La mission des EPI se décompose en 2 activités principales : l'intégration des personnes en situation de handicap et la réadaptation et réinsertion professionnelle.

1. Intégration des personnes en situation de handicap

Les personnes accueillies sont des personnes en situation de handicap avec troubles psychiques, trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, avec ou sans troubles du comportement ou handicaps physiques associés et qui sont au bénéfice d'une rente d'invalidité. Des personnes dépendantes de l'alcool sont aussi accueillies et peuvent être au bénéfice d'une rente d'invalidité.

Les EPI fournissent des prestations différenciées, des lieux et des moyens spécialisés, adaptés aux besoins de la personne handicapée, quel que soit son niveau de dépendance. Dans toutes leurs activités, les EPI cherchent à fournir aux personnes en situation de handicap des conditions de vie semblables ou aussi proches que possible de celles des autres membres de la société, tout en respectant leurs besoins fondamentaux.

Ces différentes prises en charge ont contribué aux objectifs fixés par la mission des EPI à savoir :

- l'épanouissement de l'individu en lui offrant une qualité de vie favorable à son développement;
- le maintien et le développement des facultés de la personne en ayant comme objectif son bien-être sur tous les plans;
- dans toute la mesure du possible, l'acquisition de facultés nouvelles;
- favoriser l'inclusion de la personne en milieu ordinaire dans le domaine social, du travail et des loisirs;
- pourvoir à l'aménagement des loisirs et susciter des occupations culturelles;
- veiller à l'entraînement physique et mental des personnes concernées.

En 2023 les EPI ont mis à disposition 407 places d'accueil en résidences sur 40 sites différents. Les EPI ont accueilli plus de 472 personnes en résidence/appartement sur l'année.

Le taux d'occupation moyen de ces places a été de 94%.

Par ailleurs, les EPI ont suivi 92 personnes en accompagnement à domicile.

Les EPI ont mis à disposition 115 places d'accueil de jour sur 12 sites différents avec un taux d'occupation de 100%.

2. Réadaptation et réinsertion professionnelle

Dans le domaine de la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap, en 2023 les EPI ont délivré les prestations suivantes :

- l'observation et l'orientation professionnelle;
- la formation professionnelle;
- la mise à niveau;
- le reclassement professionnel;
- le travail en ateliers adaptés (protégés ou d'occupation);
- le travail en emploi assisté;
- l'achat, la fabrication et la commercialisation de produits;
- la vente de prestations et de services liés au but des EPI.

Concernant le travail en atelier adapté, en 2023 les EPI ont mis à disposition 388 places dans 40 métiers différents pour des personnes en situation de handicap bénéficiaires d'une rente de l'assurance-invalidité.

Durant l'année 2023, 476 personnes ont ainsi bénéficié d'un contrat de travail au sein d'un des ateliers, des restaurants ou dans les services administratifs des EPI.

Le taux d'occupation des 388 places s'élève à 94% pour l'année 2023.

Concernant les activités de réadaptation et réinsertion, les EPI ont accueilli 1 291 personnes dans le cadre de mesures de l'office cantonal de l'assurance-invalidité, de l'office cantonal de l'emploi ou de l'Hospice général.

3. Réouverture de la Maison de l'Ancre

Après 3 ans de travaux de rénovation, le bâtiment, datant de 1969 et inscrit à l'inventaire des bâtiments dignes de protection du canton de Genève, a rouvert ses portes. Les espaces intérieurs ont été complètement repensés

pour offrir aux résidentes et résidents un cadre de vie optimal au sein d'une structure moderne et polyvalente.

Haute de 8 étages, la Maison de l'Ancre offre 39 places d'hébergement – dans un quartier animé du centre-ville, proche des transports et des commerces – pour des personnes avec une dépendance à l'alcool et/ou présentant des troubles psychiques. Sa configuration en studios individuels permet de favoriser le maintien de leur autonomie.

Au sein du bâtiment, des salles d'activités sont distribuées sur différents étages, dont des salles d'animation, une salle de sport équipée d'appareils de fitness modernes et une cuisine communautaire. Un attique au 8^e étage bénéficie d'un espace en partie dédié à l'accueil des familles et des proches des résidentes et résidents, ainsi que d'une grande terrasse en extérieur.

4. Poursuite du projet de rénovation totale du site de La Combe

Le site de La Combe accueille aujourd'hui plus de 100 personnes en situation de handicap en hébergement, plus de 80 personnes en accueil de jour, ainsi qu'une partie des services supports des EPI. Le domaine bâti est composé d'un bâtiment principal, de 3 pavillons et de garages, pour un volume total de près de 55 900 m³ et une surface brute de plancher de près de 16 600 m². La parcelle concernée s'étend sur 24 800 m².

Le coût des rénovations est chiffré à 105 000 000 de francs, financés en 3 tiers égaux répartis en dons privés, subvention cantonale d'investissement et emprunt hypothécaire.

Le projet de rénovation complète du site de La Combe, lancé en 2022, s'est poursuivi en 2023 avec le bouclage de la phase d'études préliminaires (phase SIA 21) et l'avancement de la phase d'avant-projet (SIA 31) avec le choix des mandataires (notamment du cabinet d'architectes) et le début de l'élaboration du concept architectural.

Le début des travaux d'une durée de 5 ans est planifié pour 2026.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport d'activité 2023 des EPI



epi

Etablissements publics
pour l'intégration

Rapport d'activité 2023



Après l'agilité en 2020, la complémentarité en 2021 et l'expertise en 2022, l'attractivité est le fil rouge de ce rapport d'activité 2023.

«L'attractivité d'une institution repose sur sa capacité à évoluer, à s'adapter et à rester pertinente dans un monde en constante mutation.»







Sommaire

Avant-propos du Conseiller d'Etat.....	04
Message du Président.....	06
Editorial de la Directrice générale.....	08
Identité.....	11
Lieux.....	12
Revue de l'année	14

Attractivité

Une diversité des prestations socioprofessionnelles et socio-éducatives.....	16
La Maison de l'Ancre, des espaces repensés pour encourager l'autonomie	22
Le nouveau restaurant L'Ancre: une cuisine de passionnés réalisée avec des produits locaux!.....	26
La force des équipes interdisciplinaires à la Résidence du Tram	30
6'200 conteneurs de tri pour l'Etat de Genève.....	32
Une paire praticienne aux EPI pour soutenir les personnes avec troubles psychiques.....	36
« Animation en Jeu »: une prestation inédite pour développer les compétences sociales	38
Nouvelles dynamiques sur le site de Thônex.....	40
Un Centre de compétences pour promouvoir les bonnes pratiques d'accompagnement	42
Développement durable aux EPI: des actions concrètes qui font la différence.....	44

Ressources humaines et finances


Chiffres-clés en 2023.....	48
Bilan social.....	50
Etats financiers.....	56
Rapport de l'organe de révision.....	60

Gouvernance

Conseil d'administration.....	64
Direction générale.....	65

Contact

.....	66
-------	----



Avant-propos du Conseiller d'Etat

L'attractivité, un enjeu crucial



Quel beau chemin parcouru par les établissements publics autonomes depuis la création d'une institution centralisée en 2008. Ces 15 dernières années ont vu en effet les EPI développer leurs activités de manière constante pour répondre aux besoins des personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap. Les EPI sont, et c'est important de le rappeler, une des pièces maîtresses du dispositif de cohésion sociale à Genève.

L'attractivité est le thème choisi pour ce rapport d'activité et illustre bien la dynamique de cette institution qui n'a eu de cesse de renforcer son rôle dans la constellation des organismes œuvrant pour les personnes avec des besoins spécifiques. Je tiens à remercier chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs qui donnent leur énergie sans compter pour donner les moyens aux Etablissements publics pour l'intégration d'atteindre leurs objectifs et d'être, année après année, toujours plus indispensables.

Car il est vrai que le contexte dans lequel agissent notamment les EPI évolue. Le mouvement engagé pour consolider l'autonomie des usagères et usagers ou bénéficiaires a largement modifié le cadre dans lequel les institutions peuvent mener à bien leurs missions. En effet, il y a une attente légitime pour que les organismes œuvrant dans ces domaines restent des lieux d'accueil et de vie tout en intégrant les bonnes pratiques des établissements de soins. Il s'agit là d'une révolution culturelle qui ne doit pas impacter l'attractivité des métiers du social. C'est également le rôle du canton d'œuvrer à des conditions-cadres attrayantes afin de garantir cet équilibre, parfois fragile, et, je vous l'assure, nous y portons une attention toute particulière.

Dans ce contexte de complexification du cadre normatif et d'accroissement des attentes, je souhaite que nous puissions apporter aux organismes engagés dans ce domaine des soutiens ponctuels et ciblés afin de leur offrir une marge de manœuvre supplémentaire, lorsque les besoins individuels nécessitent des solutions inventives. Ainsi, le département de la cohésion sociale soutiendra des projets d'accompagnement collaboratif, de mutualisation interinstitutionnelle et des solutions apportant de la souplesse afin que le travail quotidien puisse s'opérer avec le moins d'entraves possible. Il en va de l'attractivité des métiers du social qui est un enjeu crucial de ces prochaines années.

Avant de nous plonger dans ce rapport d'activité 2023, permettez-moi d'exprimer ma gratitude la plus profonde à l'égard des membres du Conseil d'administration qui ont quitté leur fonction au 31 janvier de cette année. Leur dévouement, leur vision et leur engagement envers les EPI ont été inestimables. Un merci tout particulier à Serge Bednarczyk, le Président, dont l'implication et la passion pour améliorer la vie des personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap ont été sans limites. Sous sa présidence, les EPI ont non seulement évolué, mais aussi prospéré, marquant de manière indélébile notre institution et les vies de ceux que nous servons. Toutes et tous les membres sortants du Conseil ont joué un rôle crucial dans le développement et le succès de nos établissements, laissant un héritage de progrès et d'innovation. Nous leur souhaitons tout le meilleur dans leurs futurs projets, avec la certitude que, où qu'ils aillent, ils continueront à faire une différence positive.

Thierry APOTHÉLOZ
Conseiller d'Etat

Une institution en ordre de marche



Inutile de regarder dans le rétroviseur, l'histoire dira mieux que quiconque la pertinence du travail qui a été réalisé ces cinq dernières années. Juste un mot de très vifs remerciements aux équipes qui ont œuvré jour après jour pour que les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) s'affirment toujours plus comme un partenaire incontournable de l'action sociale genevoise et au-delà, n'hésitant pas à remettre constamment l'ouvrage sur le métier pour affiner toujours plus la qualité de leurs prestations.

Mieux vaut en effet s'attarder sur l'avenir des usagères et des usagers dont on perçoit, heureusement, toujours mieux les besoins et les réponses à y apporter. Car, ne nous leurrions pas, si beaucoup a été fait depuis le véritable essor de l'action sociale il y a 60 ans environ, beaucoup reste à faire en dépit des grincements de dents politiques et financiers que cela entraînera inévitablement. Encore que, si rien n'a jamais été acquis d'avance et s'il a fallu parfois insister, les EPI n'ont aucun reproche à formuler à l'encontre de la classe politique genevoise qui a toujours su leur prêter une oreille attentive.

Ainsi et s'agissant des EPI, outre l'important chantier de La Combe qui mobilisera une « task force » considérable en leur sein durant plus de sept ans, les EPI devront adapter leurs prestations pour faciliter, lorsque c'est possible, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la cité. De même qu'ils devront s'organiser pour accueillir toujours plus de personnes autistes avec déficience intellectuelle et troubles du comportement, lesquelles relèvent d'un protocole d'accompagnement pouvant être très complexe. Et puis, il y aura le déménagement du Service réadaptation et réinsertion, ainsi que de quelques ateliers de la route des Jeunes à l'horizon fin 2024-début 2025. Ou encore, la recherche de locaux pour l'accueil de personnes en situation de handicap ayant besoin de soins. Si l'on ajoute l'essor naturel des EPI pour répondre aux demandes de places, voilà pour ce qui est de l'essentiel des défis que devront affronter les EPI à court ou moyen terme.

Le Conseil d'administration sortant laisse donc en héritage au nouveau une institution « en ordre de marche » et prometteuse, mais nécessitant encore un très lourd investissement humain et financier. Je n'ai aucun doute qu'il saura y faire face avec brio tout comme l'ont fait remarquablement bien les membres sortants que je remercie chaleureusement pour leur engagement, leur soutien et leur expertise, chacun dans son domaine. J'ai aimé travailler avec eux. Encore une fois, mes remerciements s'adressent aux collaboratrices et collaborateurs des EPI, ainsi qu'aux représentants de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales. Et enfin, à Magali Ginet Babel dont l'engagement n'a d'égal que sa loyauté et son efficacité. Travailler avec elle et son équipe rapprochée fut un réel plaisir doublé de riches moments d'amitié. Last but not least, je veux dire ici ma reconnaissance à notre conseiller d'Etat de tutelle, Thierry Apothéloz, pour son soutien indéfectible sans lequel les EPI ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Sa compréhension de nos besoins nous a permis de réaliser d'importants progrès dans l'accompagnement des bénéficiaires comme pour le bien-être des collaboratrices et collaborateurs des EPI.

Pour ma part, la fin de mon mandat de président des EPI rime avec un grand changement dès lors qu'elle préfigure la fin de toutes mes activités professionnelles puisque j'ai dépassé depuis bien longtemps l'âge de la retraite. Inutile de vous dire qu'un tel bouleversement ne me laisse pas indifférent, car nourri d'une passion sociale vieille de plus de 36 ans au sein de multiples institutions genevoises dont, outre les EPI, les fondations Transport Handicap, Pro, Aigues-Vertes, Partage, Colis du cœur notamment, je me sens en quelque sorte orphelin en quittant ce monde social qui m'a tant apporté et auquel j'espère avoir été un tant soit peu utile. Heureusement, subsistent mes valeurs sociales qui constituent mon énergie première et que je saurai vivre d'une autre manière. Bon vent aux EPI et bienvenue au nouveau Conseil d'administration !

Serge BEDNARCYK

Président du Conseil d'administration

Editorial de la Directrice générale

Qu'est-ce qu'être attractif ?



Les Etablissements publics pour l'intégration puisent leur attractivité au cœur même de leur devise : une place pour chacun-e.

A ce jour, notre institution comprend plus de 40 lieux d'hébergement, d'occupation de jour et d'activités socioprofessionnelles, répartis sur tout le canton. Cette multitude d'espaces constitue l'une des grandes forces de notre institution, offrant une diversité d'environnements et de services qui s'adaptent avec souplesse aux besoins spécifiques des personnes que nous accueillons.

Etre attractifs passe par des efforts importants et constants pour proposer une offre variée, tant en matière d'environnement qu'en termes d'activités ou de type d'accompagnement.

Dans le domaine de l'hébergement, les formes sont multiples : en collectif ou en individuel, avec plus ou moins d'indépendance ou de soutien, en milieu urbain ou rural, avec ou sans soins continus. La palette des possibles est très vaste et témoigne de notre volonté de permettre à chacune et chacun de pouvoir bénéficier d'un « chez soi » adapté.

Nos efforts sont similaires du côté socioprofessionnel. Nous veillons à l'hétérogénéité des lieux comme des activités, en offrant la possibilité de pratiquer plus de 40 métiers dans des univers plus ou moins protégés. En plus de nos propres sites, nous développons des possibilités professionnelles extra-muros. Des « ateliers intégrés » ou des « emplois intégrés » directement implantés dans des organisations du marché ordinaire, permettant à nos collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté de sortir de l'institution. Un nouvel atelier de ce type s'est d'ailleurs ouvert à la Direction de l'entretien des routes (DER) au Grand-Lancy en 2023. D'autres ouvertures sont espérées pour 2024.

Ces développements ne se limitent pas aux activités et aux lieux. Ils impliquent des améliorations constantes dans la qualité de l'accompagnement proposé.

cet esprit, les EPI ont entrepris un travail de fond sur les rôles et responsabilités en matière d'accompagnement au sein des Services socioprofessionnels. L'année 2024 sera dédiée à finaliser les flexions et revisiter nos pratiques.

l'institution s'est également dotée d'un Centre de compétences, visant à favoriser le développement des prestations d'accompagnement et de loisirs en adéquation avec les attentes des usagères et usagers, de leurs proches, des équipes et des partenaires.

En outre, nous avons renforcé notre dispositif en matière de bienveillance en formant le personnel à ces principes. Une formation qui se poursuit en 2024 auprès des usagères et usagers.

Enfin, nous sommes conscientes que l'attractivité de nos prestations ne se construit pas sans écoute, partage et échanges, nous avons consolidé nos espaces de dialogues avec nos usagères et usagers ainsi qu'avec leurs proches et les associations de famille. Au travers d'un intense travail collaboratif entre partenaires, le transfert des bonnes pratiques institutionnelles en matière d'accompagnement est en train d'être mis en œuvre. C'est avec beaucoup de fierté qu'ensemble, nous allons le porter et le faire vivre.

Enfin, cette variété ne peut pas prospérer sans l'engagement quotidien de notre personnel. Pour reconnaître leur travail, nous avons notamment lancé une nouvelle plateforme pour la gestion des indices internes et conçu un nouveau plan de formation en 2023. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à chaque membre de notre équipe, quel que soit son rôle, qui s'investit pleinement pour le bien-être des usagères et usagers. J'adresse aussi tous mes remerciements au Conseil d'administration des EPI, avec une pensée pour le Président, Serge Bednarczyk, qui prend sa retraite après 10 ans à la présidence des EPI. Son soutien a été la pierre angulaire de l'attractivité grandissante de l'institution.

Enfin, j'ai le plaisir de souhaiter en outre exprimer ma gratitude envers toutes celles et ceux qui ont soutenu les EPI au cours de l'année écoulée. Je remercie également le département de la cohésion sociale et son directeur, Monsieur Thierry Apothéloz, et tout particulièrement l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales, pour leur attention et leur soutien.

Enfin, ces réalisations sont le fruit de la participation de chaque personne, unique et précieuse, qui croit et contribue à notre mission.

Magali GINET BABEL
Directrice générale

Identité

Mission

Les EPI contribuent au bien-être et à l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle et/ou sociale.

Vision

« Etre une force de propositions et un modèle de réponses aux besoins des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. »

Evolutive, la Vision 2025 s'articule notamment autour de 4 postures à promouvoir au sein de l'institution.

Valeurs

- Intégration
- Autodétermination
- Respect
- Responsabilité

Postures

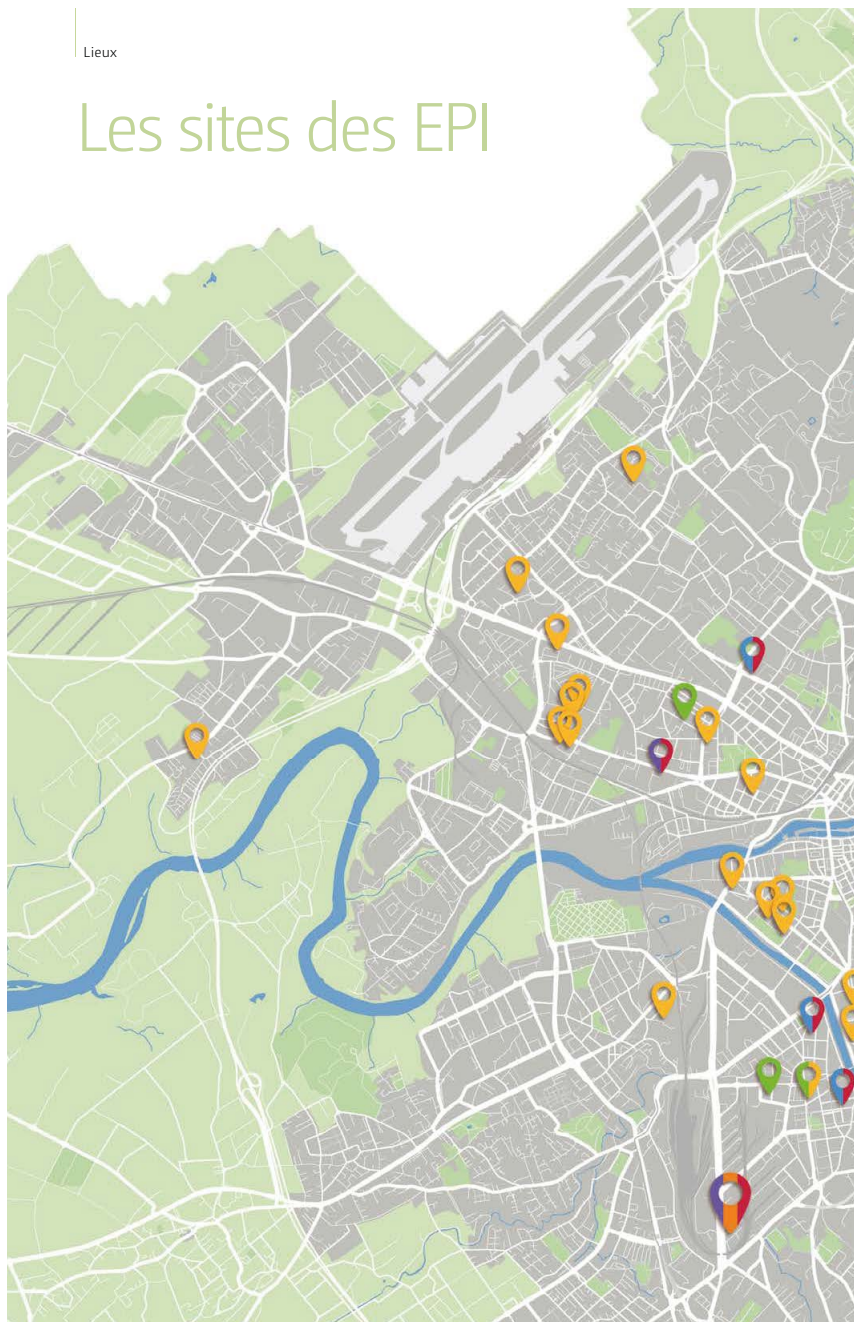
- Agilité
- Expertise
- Complémentarité
- Compétitivité

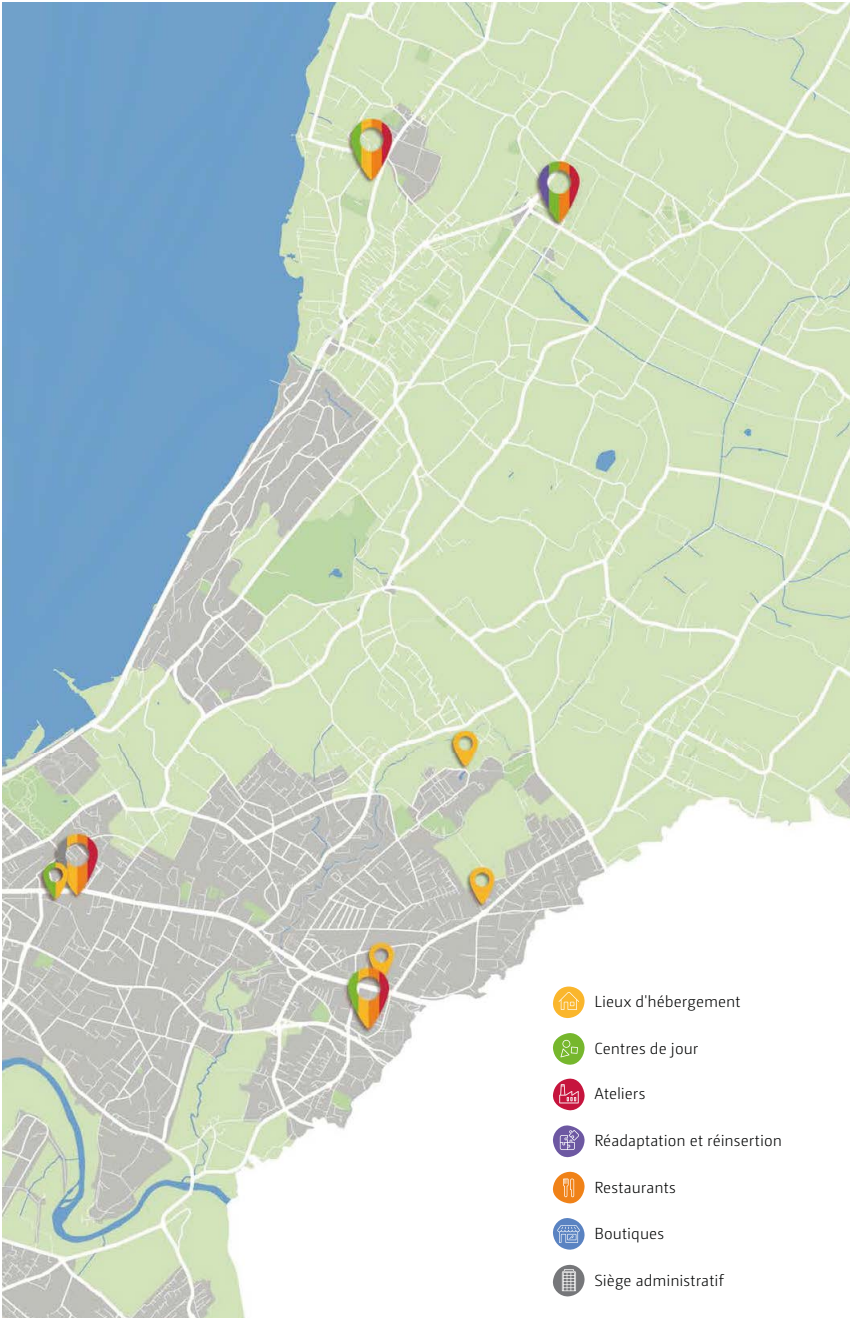
Axes prioritaires

- Usager-ère
ACTEUR-TRICE
- Collaborateur-trice
ASSOCIÉ-E
- Réseau
PARTENAIRE
- Institution
ENTREPRISE SOCIALE

Lieux

Les sites des EPI





Revue de l'année

2023 en bref

Janvier

- Ouverture d'un Atelier réception et back-office intégré à la Direction de l'entretien des routes (DER) au Grand-Lancy



Juin

- Mise en place d'un dispositif de promotion de la bienveillance
- Lancement de la nouvelle plateforme en ligne de gestion des demandes internes
- Cérémonie « Coup de chapeau » pour féliciter les nouvelles et nouveaux diplômés



Février

- Adoption par le Grand Conseil de la loi d'investissement et de modification de zone pour la rénovation du site de La Combe
- Lancement du groupe de secouristes SAVE « Service d'Aide Vitale aux EPI »
- Rencontre d'usager-ères avec le Genève Servette Hockey Club (GSHC)
- Réouverture du restaurant L'Ancre
- 1^{er} Forum Votations de l'année pour expliquer de façon accessible les objets des votations aux usager-ères



Mars

- Participation des EPI à une journée d'échanges « Partager et valoriser les pratiques de la CDPH » organisée par INSOS
- 1^{er} Handi'Café, 4 rencontres annuelles pour des échanges sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap lors d'hospitalisations



Mai

- 2^e édition de la soirée de remise de prix à 3 entreprises engagées dans la réinsertion professionnelle
- 1^{er} participation des EPI à la Biennale des Arts inclusifs avec l'exposition FORMES de Perrine Lapouille, résidente, au Basane Café



Avril

- Bal en Bleu à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme



Août

- 3^e édition de la Fête des EPI

Septembre

- 1^{er} Semaine du développement durable aux EPI



Novembre

- Lancement du Centre de compétences pour améliorer la qualité de vie des usager-ères
- Entrée en vigueur d'une nouvelle Politique de gestion des activités de loisirs et des manifestations
- 2^e remise d'un prix EPI à deux étudiants de la HETS pour leur travail de Bachelor
- Participation des EPI aux Automnales
- Début d'une phase test de mise à disposition de vélos en libre-service pour le personnel pour favoriser la mobilité douce

Octobre

- Soirée « Qui est normal-e ? » à l'occasion de la Journée internationale de la santé mentale, co-organisée avec le Collectif Santé Mentale Genève (CSMGé)
- Election d'un membre représentant du personnel au Conseil d'administration pour la législature 2024–2029



Décembre

- 2^e participation des EPI à la Course de la Marmite
- Vernissage d'une nouvelle exposition au Basane Café présentant les œuvres d'Arthur Plazol, collaborateur en emploi adapté
- Récolte d'habits d'hiver pour les résidentes et résidents

Attractivité

Une diversité des prestations socioprofessionnelles et socio-éducatives

40 lieux d'hébergement, 29 ateliers – dont 2 boutiques – et 7 restaurants à Genève. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les EPI se démarquent par l'impressionnante diversité de l'offre socioprofessionnelle et socio-éducative. Une diversité qui façonne notre identité.

Du plaisir au travail, sans limite

Les EPI proposent de nombreux environnements de travail, se distinguant par la diversité des métiers qui y sont exercés et par un accompagnement socioprofessionnel personnalisé.

Selon son projet, une personne accueillie aux EPI a la possibilité de travailler dans l'un des ateliers en institution, dans un atelier intégré dans le marché ordinaire ou encore en emploi intégré dans le marché ordinaire.

Un **atelier en institution** propose d'exercer une activité professionnelle adaptée aux capacités de la personne dans des domaines variés, tout en bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel dédié par des spécialistes métiers.

Un **atelier intégré** quant à lui est un lieu d'activité chez un acteur du marché ordinaire où des tâches de production sont réalisées pour son compte et à sa demande, avec un accompagnement socioprofessionnel des EPI.

Enfin, un **emploi intégré** désigne un emploi chez un acteur du marché ordinaire, avec un cahier des charges adapté/spécifique, intégrant des activités utiles pour l'entité qui l'accueille. La personne reste sous un contrat des EPI et est suivie ponctuellement par un-e collaborateur-trice du Secteur orientation et pratiques socioprofessionnelles.

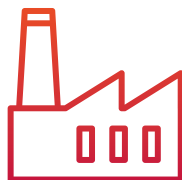
« Le marché ordinaire est de plus en plus intéressé par les modèles d'atelier et d'emploi intégré. »

Rolf Gobet

Directeur des Services socioprofessionnels

Attractivité

versité de l'intégration socioprofessionnelle aux EPI



Emploi adapté

dans un atelier en institution ou dans un atelier intégré dans le marché ordinaire



Emploi intégré

dans le marché ordinaire



Stage

en institution ou dans le marché ordinaire



Un accompagnement et suivi socioprofessionnel personnalisé (orientation, horaires, développement des compétences)

40 métiers



26
ateliers
en institution

3
ateliers
intégrés dans le
marché ordinaire



7
restaurants



2
boutiques



Attractivité

La diversité des lieux de vie

Les EPI proposent des hébergements dans des environnements urbains et dynamiques, mais également dans des milieux proches de la campagne, pour les personnes qui privilégient le calme et le contact avec la nature.

Certains lieux d'hébergement s'intègrent à des locations dans des appartements ou immeubles avec des relations de voisinages classiques, alors que d'autres disposent d'un site propre, chacun participant à la vie et aux activités du quartier.

Certaines personnes peuvent bénéficier d'hébergements collectifs qu'elles partagent avec leurs colocataires, quand d'autres vivent dans des studios indépendants. Enfin, des personnes vivant dans leur propre domicile peuvent être accompagnées à domicile.

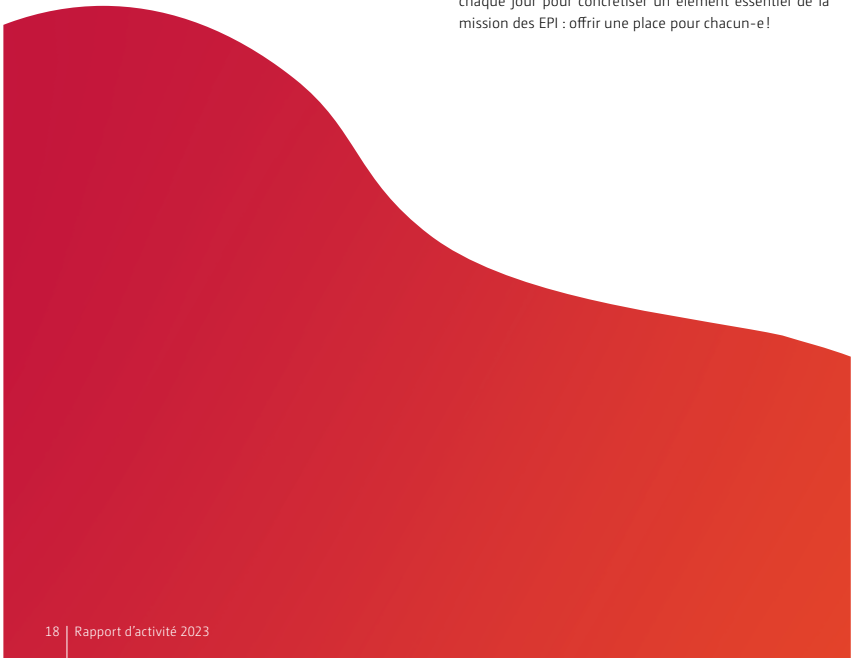
L'accompagnement socio-éducatif varie d'un lieu à l'autre selon l'autonomie et les habitudes de vie des résidentes et des résidents.

« La vie résidentielle est un écosystème propre constitué des singularités des personnes qui y vivent, des proches qui les entourent et des accompagnant-es, dans une architecture et un environnement donnés. »

Valérie Bravo

Directrice des Services socio-éducatifs

Cette diversité tant humaine qu'architecturale garantit à chaque résident-e des perspectives d'évolution et de cheminement au sein et en dehors des Services socio-éducatifs grâce à des offres d'accompagnement et d'hébergement riches et stimulantes. Le personnel, particulièrement dévoué et créatif, travaille sans relâche chaque jour pour concrétiser un élément essentiel de la mission des EPI : offrir une place pour chacun-e !



Attractivité



Diversité de l'hébergement aux EPI



Hébergement collectif

dans des résidences et/ou appartements



Hébergement individuel

dans des studios indépendants



Accompagnement

à domicile



Un accompagnement socio-éducatif qui varie d'un lieu à un autre selon l'autonomie et les habitudes de vie des résidentes et des résidents

40

lieux

d'hébergement

Attractivité

Des efforts pour maintenir la diversité des lieux

Ces dernières années, les EPI ont réalisé de grands projets de rénovation, comme par exemple la Résidence du Jet d'Eau, la Maison de l'Ancre et le restaurant L'Ancre, ainsi que le bâtiment de Chêne 48, qui comprend les services administratifs, la Résidence du Tram et le restaurant L'Episode.

Afin de répondre aux besoins et d'être attractifs en termes de lieux, l'Unité immobilière des EPI s'adapte sans cesse à la sensibilité des différentes populations qui sont accueillies aux EPI. Chaque année, elle recherche, visite et analyse de nouveaux lieux répondant aux besoins socio-éducatifs et socioprofessionnels de l'institution.

Point de situation sur les projets immobiliers avec Alberto Sanchez Alarcon, responsable de l'Unité immobilière.

« Actuellement, la rénovation du site de La Combe, dont les EPI sont propriétaires, est notre plus grand projet immobilier.

Nous allons rénover un complexe de bâtiments vétustes, afin d'améliorer le confort des personnes accueillies et du personnel et d'adapter l'infrastructure des bâtiments à la transition énergétique. Les travaux débuteront en 2026 et se termineront fin 2030.

Le projet a commencé en 2022 avec la sélection d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). En 2023, des étapes-clés ont été réalisées, telles que la sélection du cabinet d'architectes ainsi que la plupart des mandataires spécialisés. Nous avons fait la récolte des besoins des personnes concernées par la rénovation, grâce à une enquête numérique et des groupes de travail, composés de résident-es, collaborateur-trices, familles et proches des personnes accueillies sur ce site.

L'enjeu majeur de ce projet est de réaliser une rénovation dans un site occupé. En effet, le site de La Combe héberge notamment 105 résident-es dans 11 appartements, 3 centres de jour qui accueillent 50 usager-ères externes et internes. Il abrite également, entre autres, le Service restauration qui produit des repas pour de nombreux sites des EPI.

Un autre projet immobilier d'envergure est celui de notre arrivée dans le nouveau bâtiment SPARK, à Plan-les-Ouates. Il accueillera l'ensemble des activités de la réadaptation et réinsertion des EPI, ainsi que des ateliers de production.

Les déménagements des services concernés débuteront dès la fin des travaux en novembre 2024. »

Attractivité

Attractivité

La Maison de l'Ancre, des espaces repensés pour encourager l'autonomie

Après trois ans de travaux de rénovation, le bâtiment datant de 1969 et inscrit à l'inventaire des bâtiments dignes de protection du Canton de Genève, a rouvert ses portes. Les espaces intérieurs ont été complètement repensés pour offrir aux résidentes et résidents un cadre de vie optimal au sein d'une structure moderne et polyvalente.

Haute de huit étages, la Maison de l'Ancre offre 39 places d'hébergement – dans un quartier animé du centre-ville, proche des transports et des commerces – pour des personnes avec une dépendance à l'alcool et/ou présentant des troubles psychiques. Sa configuration en studios individuels permet de favoriser le maintien de leur autonomie.

Au sein du bâtiment, des salles d'activités sont distribuées sur différents étages, dont des salles d'animation, une salle de sport équipée d'appareils de fitness modernes et une cuisine communautaire. Un attique au 8^e étage bénéficie d'un espace en partie dédié à l'accueil des familles et des proches des résident-es, ainsi que d'une grande terrasse en extérieur avec une vue imprenable sur toute la ville de Genève.



La façade du bâtiment, situé au 34 rue de Lausanne, a été rénovée en respectant les contraintes architecturales



Entièrement rénovés, tous les studios sont munis d'une kitchenette équipée et d'une salle de bain



Des dispositifs d'accompagnement dans un lieu

Maison de l'Ancre offre 13 places d'accueil en foyer oologie pour des personnes dépendantes à l'alcool. Intégration au foyer est une occasion pour chaque personne de se remettre en santé et d'avancer à son propre rythme dans ses objectifs. «À l'arrivée de la personne, l'objectif premier est de la mettre en sécurité, pour qu'elle puisse peu à peu retrouver en dignité et se reconnecter avec elle-même. Ce sont souvent des personnes en situation de précarité et isolées, certaines ont perdu leur job, d'autres leur logement», indique Jonathan Callot, socio-éducateur à la Maison de l'Ancre.

13 autres places en résidence alcoolologie sont également réservées aux personnes dépendantes à l'alcool ayant réussi à stabiliser leur consommation et nécessitant généralement un accompagnement moins intensif. «Ce sont des personnes qui sont en mesure de vivre de manière plus autonome, notamment d'entretenir leur propre studio ou de cuisiner leurs repas», commente Cristina Atallah, cheffe de secteur aux Services socio-éducatifs et responsable du lieu.

Enfin, 12 places, dont l'accompagnement est assuré par l'Unité des Studios Maison de l'Ancre, sont dédiées à des personnes présentant des troubles psychiques souhaitant maintenir et développer leur autonomie dans tous les aspects nécessaires à une vie indépendante.

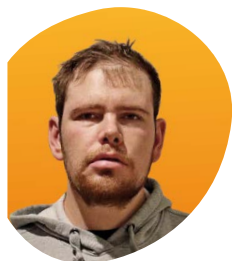
«Je vis à la Maison de l'Ancre depuis février 2023 et j'en suis très content, je m'y sens bien. Le bâtiment est moderne et très bien situé, dans le quartier des Pâquis. Les transports publics ne sont pas loin, ce qui est très pratique.»

Je réside dans un studio dans lequel je peux vivre en autonomie. Je ne participe pas vraiment aux activités qui se déroulent au sein de la Maison de l'Ancre, car la journée je sors pour me rendre à mon travail.

Je remercie les équipes éducatives, très présentes. Leur suivi est très bon.»

Alexandre CUERO

Résident à la Maison de l'Ancre



L'attique du 8^e étage favorise les activités communautaires



Les résidentes et résidents ont à disposition une grande salle de sport équipée d'appareils modernes



De nouvelles habitudes à mettre en place

Avec le déménagement au sein de cette structure remise à neuf, les résidentes et résidents ont dû, jour après jour, trouver leurs marques. Les unités au sein du bâtiment de la Maison de l'Ancre leur offrent la possibilité de disposer de leur propre espace de vie, tout en pouvant choisir les moments de vie en groupe et ceux plus en retrait. *«L'un des grands avantages de vivre dans un studio individuel est celui de ne pas devoir partager son espace personnel. Cela signifie pour certaines personnes, ne pas être irrité par les habitudes des autres et pouvoir se sentir vraiment «chez soi» en sécurité»*, relève Jonathan Callot.

Des activités stimulantes pour favoriser la réinsertion

L'accompagnement est à la carte, comme l'explique Natacha D'Armi, socio-éducatrice à la Maison de l'Ancre, *«il se fait selon les problématiques et les besoins des personnes, en respectant toujours les rythmes de chacune et chacun.»*

Dans le cadre des projets individualisés, des activités ayant pour but d'aider à reprendre un rythme ou des activités de réentraînement au travail sont proposées aux résidentes et résidents qui le souhaitent. Certaines de ces activités peuvent être développées au sein du bâtiment.

«Il est possible d'être coaché et accompagné par les équipes éducatives pour mettre en place des activités occupationnelles ou de réinsertion socioprofessionnelle à travers des stages internes ou externes aux EPI», complète Cristina Atallah.



La terrasse avec vue magnifique est très prisée pendant les beaux jours

Attractivité

Le nouveau restaurant L'Ancre: une cuisine de passionnés réalisée avec des produits locaux!

Après une rénovation complète, le 7^e restaurant des EPI a rouvert ses portes en février 2023. L'Ancre propose une cuisine bistronomique créative, concoctée avec des produits locaux. Au cours des derniers mois, une collaboration inédite s'est mise en place entre le restaurant et l'Atelier entretien des espaces verts. En combinant leurs forces, les deux entités promeuvent une production locale et durable.



Une production dans les jardins des EPI

L'Atelier entretien des espaces verts a repensé ses surfaces de plantations en vue d'accroître la production de légumes, de fruits et d'herbes aromatiques. Pour garantir la qualité et la durabilité des produits, il a exclu l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, en optant pour des engrais biologiques.

L'approvisionnement local a contribué à la victoire du 1^{er} prix du concours «A table! Mangeons local et durable»¹ par le restaurant L'Ancre. Le restaurant a aussi décroché avec brio le convoité label *Genève Région – Terre Avenir* (GRTA).

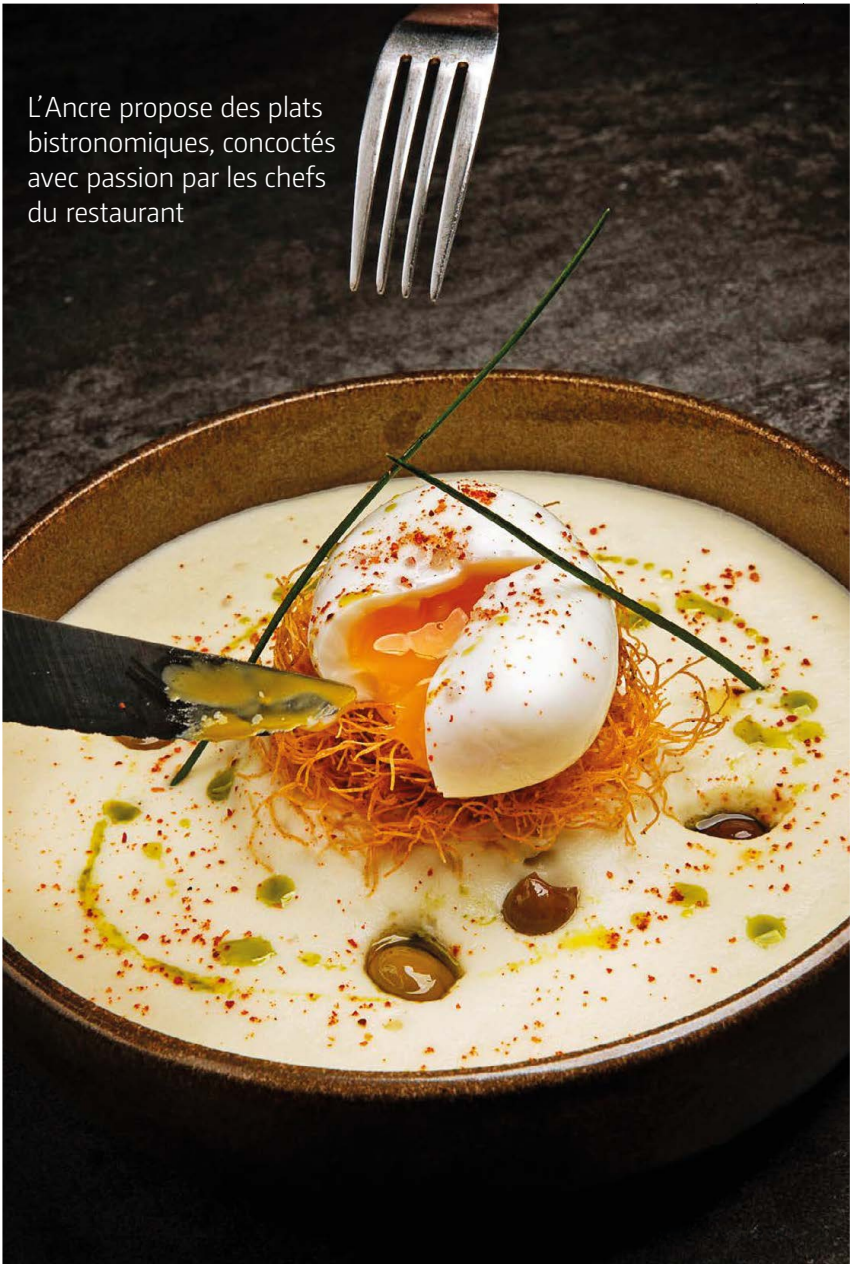
¹ initié par la Ville de Genève en septembre 2023

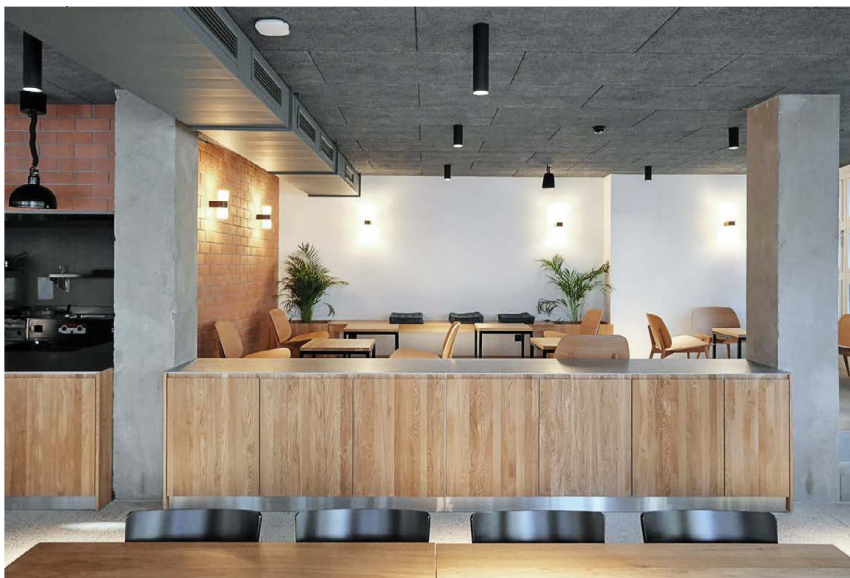
Un avenir prometteur

La collaboration entre l'Atelier entretien des espaces verts et le restaurant L'Ancre est une réussite majeure. En 2024, le choix des variétés produites sur le site de La Combe a été déterminé en collaboration avec le Service restauration pour répondre aux besoins à venir des cuisines des EPI.



L'Ancre propose des plats
bistronomiques, concoctés
avec passion par les chefs
du restaurant





Dégustez une cuisine locale qui privilégie les produits du terroir – Genève Région Terre Avenir (GRTA)

La bistronomie est un style de cuisine qui combine plats populaires et traditionnels avec des produits simples et de saison. Ces plats se préparent avec des ingrédients mis en saveur par des techniques culinaires de haut niveau.

Un restaurant d'application

L'Ancre est également un lieu de formation dans le domaine de la restauration pour les personnes en réadaptation et réinsertion professionnelle aux EPI.

«Ce nouveau partenariat avec l'Atelier entretien des espaces verts nous permet de développer une production «sur mesure». Nous pouvons nous concerter avec l'atelier sur la mise en place d'une production ciblée afin d'avoir une récolte adaptée et d'imaginer de nouvelles créations culinaires. En 2023, nous avons par exemple développé une recette à base de tomatillos, une plante originaire du Mexique que nous utilisons désormais dans nos plats. Grâce à ce partenariat, nous pouvons supprimer tous les intermédiaires et rendre cette culture locale.»

Domingos RIBEIRO
Chef de cuisine à L'Ancre



Domingos Ribeiro, chef de cuisine au restaurant L'Ancre et Sébastien Polli, maître d'atelier à l'Atelier entretien des espaces verts

«Rien ne me procure une plus grande satisfaction que de livrer au restaurant L'Ancre les fruits et légumes issus de la production de l'Atelier entretien des espaces verts. C'est une reconnaissance importante pour mon travail et celui de mes collègues de l'atelier. Savoir que nos légumes plaisent réchauffe mon cœur! Le bonheur des gens qui apprécient nos produits fait écho à mon propre bonheur.»

Jean-Pierre BITJONG
Collaborateur à l'Atelier entretien des espaces verts

Attractivité

La force des équipes interdisciplinaires à la Résidence du Tram

Avec la reconstruction du bâtiment de la route de Chêne 48, une nouvelle résidence a vu le jour à l'automne 2022. Située entre le 4^e et 7^e étage du bâtiment, la Résidence du Tram accueille des personnes en situation de handicap vieillissantes ou nécessitant des soins adaptés. Sa singularité? La présence 24h/24 d'équipes interdisciplinaires intégrant les soins à l'accompagnement socio-éducatif. Une prestation unique à Genève!

La spécificité de la Résidence du Tram, qui offre 28 places d'hébergement, est la présence de personnel soignant, infirmier-ères et assistant-es en soins et santé communautaire (ASSC), dans les équipes socio-éducatives. Cette nouvelle collaboration porte ses fruits: sur le terrain, la mise en commun des diverses compétences et connaissances favorise une meilleure appréhension des situations, permettant de faire diminuer les hospitalisations.

Rencontre avec Noémie Tel, socio-éducatrice et Gaël Riso, infirmier à la Résidence du Tram

Quel est l'avantage de la mixité des équipes au sein de la résidence?

Gaël RISO: «L'avantage est que les soins peuvent désormais être prodigués sur place, grâce au personnel soignant. Cela permet aussi une diminution des troubles du comportement en lien avec les soins car les résidentes et résidents créent un lien de confiance avec les soignantes et soignants.»

Noémie TEL: «Nous nous complétons en joignant nos points de vue et observations, permettant d'assurer un meilleur accompagnement tant sur le plan médical que socio-éducatif. Ainsi, nous avons l'avantage de pouvoir objectiver et répondre à divers besoins plus rapidement. Même si certaines hospitalisations sont inévitables, la complémentarité des équipes permet de pouvoir traiter les résidentes et résidents directement sur leur lieu de vie, avec un suivi adapté. Ceci favorise largement leur bien-être tant somatique que psychique, tout en optimisant un confort inégalé: celui d'être pris en charge sur place, à son domicile, dans un espace sécurisant, rassurant et réconfortant.»

Quels sont les spécificités de vos métiers?

Noémie TEL: «Les socio-éducatrices et socio-éducateurs assurent la réalisation et la mise en place de projets individualisés, par le biais de programmes et outils pédagogiques. Ils-elles facilitent et adaptent l'environnement aux besoins des résidentes et résidents.»

Gaël RISO: «Les soignantes et soignants participent à la vie de la résidence et assurent un suivi médical. Ils surveillent l'état de santé des résidentes et résidents et mettent à jour les traitements, toujours en accord avec les médecins. Ils-elles peuvent exécuter des gestes médicotéchniques, comme faire une prise de sang.»



Gaël Riso, infirmier à la Résidence du Tram



Noémie Tel, socio-éducatrice à la Résidence du Tram

Comment s'est mise en place votre collaboration ?

Gaël RISO : « Au début, la collaboration a nécessité quelques adaptations car nous n'avions pas l'habitude de travailler ensemble. C'est la première fois aux EPI qu'il y a cet aspect de soins intégrés directement au sein des équipes. Il a fallu créer de nouveaux protocoles et apprendre à comprendre les complémentarités de chaque métier. »

Noémie TEL : « Notre collaboration s'est mise en place lentement mais sûrement et nous avons dû nous adapter au jour le jour, faire preuve d'écoute et d'ouverture d'esprit afin de concocter la complémentarité qui est aujourd'hui la nôtre. »



« Une fois par semaine, nous organisons la « réunion des résident-es ». Cela permet notamment de les informer des divers événements prévus, également de revenir sur certaines situations et de leur offrir un espace de parole dans lequel chacune et chacun peut s'exprimer sur toutes sortes de sujets ou poser des questions. »

Noémie TEL
Socio-éducatrice à la Résidence du Tram

Attractivité

6'200 conteneurs de tri pour l'Etat de Genève

Les ateliers des EPI ont été choisis pour produire les nouveaux conteneurs de tri destinés à 250 bâtiments de l'Etat de Genève. Un projet majeur qui montre l'attractivité des EPI en tant qu'entreprise sociale sur le marché local.

Un projet d'envergure grâce à la synergie des ateliers

Le conteneur de tri a été conçu et développé par les EPI à l'attention de l'Office cantonal des Bâtiments. Fabriqué en acier inoxydable, il permet la collecte, le tri et le recyclage de cinq types de déchets: PET, papier/carton, verre, ordures ménagères, et aluminium/fer blanc. Son objectif? Supprimer les poubelles individuelles dans les bureaux pour contribuer à réduire et à mieux gérer les déchets dans le cadre de la transition écologique du parc immobilier de l'Etat de Genève.

Le projet, qui se déploiera jusqu'en 2027, est le fruit d'un travail d'équipe impliquant cinq ateliers des EPI dont la collaboration efficace est essentielle pour mener à bien ce projet.

«Nous avons choisi les EPI car nous souhaitons que la production soit faite à Genève. De plus, la mission sociale des EPI correspond parfaitement à notre objectif de contribuer au développement durable. Nous sommes très satisfaits de la réactivité des EPI. Le premier modèle a déjà été distribué et nous réalisons actuellement une deuxième version plus compacte.»

Julien BEAUGHEON

Chef de projets en développement durable
Office cantonal des Bâtiments (OCBA)

Local, responsable et inclusif

Ce projet de long terme a eu un impact positif sur le quotidien des ateliers, en favorisant le développement de nouvelles compétences. Jean Pfammatter, collaborateur à l'Atelier serrurerie, a appris à faire de la soudure. Très enthousiaste, il met en avant l'importance de la précision gestuelle et du contrôle final pour obtenir des pièces bien assemblées. «Je suis fier d'avoir proposé des améliorations pour faciliter le vissage des portes des conteneurs», raconte-t-il.



Le conteneur de tri conçu et développé aux EPI pour l'Office cantonal des Bâtiments (OCBA)

Le défi initial était de développer un prototype de conteneur de tri qui réponde aux besoins du client, tout en étant facile et rapide à fabriquer afin que le plus grand nombre possible de personnes dans les ateliers puissent y travailler.

«Ce projet a renforcé la cohésion entre les différentes équipes car nous avons dû travailler ensemble.»

Miguel BLANCO

Assistant socioprofessionnel à l'Atelier serrurerie

«Je suis ravi de participer au projet dès le début. J'aime beaucoup faire la soudure, le pliage et le contrôle des pièces.»

Yvan

Collaborateur à l'Atelier serrurerie

En mettant en place des procédures de fabrication et de contrôle qualité efficaces, les collaborateurs ont pu être formé-es pour travailler sur chaque activité de la ligne de production. Ainsi, ils-elles ont pu comprendre, par la pratique, l'importance d'exécuter chaque étape correctement afin d'obtenir un résultat final impeccable. Local, responsable et inclusif, le projet de conteneurs de tri est un bel exemple de collaboration réussie qui illustre avec brio la mission d'intégration des EPI.



Jean Pfammatter, collaborateur à l'Atelier serrurerie, a découvert la soudure grâce au projet de conteneurs de tri



Jean Pfammatter, collaborateur à l'Atelier serrurerie et Marco Tuti, collaborateur à l'Atelier mécanique travaillent ensemble dans la production du conteneur

Attractivité

**Ateliers
serrurerie et
mécanique**Conception
et fabrication
des conteneurs**Atelier
arts graphiques**Création, impression et
pose des autocollants
d'identification**Atelier couture**Fabrication des sacs
réutilisables en toile**Secteur
transports**Gestion des prestations
logistiques**320**
conteneurs
de tri livrés en 2023



« Les EPI ont pu démontrer leur capacité à prendre en charge des projets de grande envergure et surtout à proposer des produits de qualité en parfaite adéquation avec les besoins du marché. »

Jennifer da COSTA
Cheffe du Secteur industrie

Une paire praticienne aux EPI pour soutenir les personnes avec troubles psychiques

Les EPI ont accueilli Carla Guglielmetti, paire praticienne en santé mentale, au sein des Services socio-éducatifs. Elle a rejoint l'équipe de la Résidence Cavour au 1^{er} septembre 2023 et participe à inclure la démarche de rétablissement dans les dispositifs d'accompagnement, offrant ainsi une nouvelle prestation aux personnes présentant des fragilités psychiques.

Pourquoi une paire praticienne en santé mentale (PPSM) aux EPI ?

Un-e pair-e praticien-ne est une personne qui a vécu l'expérience des troubles psychiques et/ou des addictions et qui a réussi à se rétablir. Formée en pair aidance, il-elle utilise son savoir expérientiel afin d'accompagner ses pairs dans leur propre processus de rétablissement.

Les EPI collaborent régulièrement avec des paires praticiennes et pairs praticiens en santé mentale depuis plus de 10 ans, notamment pour animer des groupes avec des usagères et usagers.

« Il était important pour les EPI de franchir le cap de l'intégration d'un-e pair-e praticien-ne au sein d'une équipe socio-éducative. De par leur expérience, ils-elles apportent un regard et une approche différente, contribuant à une meilleure compréhension des situations et à l'émergence de nouvelles propositions en matière d'accompagnement », souligne Yves Ménès, chef de service aux Services socio-éducatifs.

De nouvelles ressources pour les usager-ères et les équipes

Au sein des EPI, Carla Guglielmetti met à disposition ses expériences pour faciliter la compréhension des mécanismes de la maladie et du rétablissement et pour favoriser l'auto-détermination.

« Depuis son arrivée, les résidentes et résidents ont un accès direct et régulier à une paire praticienne professionnelle et peuvent bénéficier de ses compétences pour développer leur projet individuel et pouvoir entrer, s'ils-elles le souhaitent, dans une démarche de rétablissement », se réjouit Yves Ménès.

Carla Guglielmetti apporte un regard singulier sur la souffrance psychique et sensibilise les professionnelles et professionnels à la stigmatisation associée aux maladies mentales. En tant que facilitatrice, elle favorise la collaboration entre les usagères, usagers, les professionnelles, professionnels et les proches.

« Rien sur nous sans nous »

Carla Guglielmetti contribue à la défense des droits des usagères et usagers, veille à ce que leur voix soit entendue et que leurs choix soient pris en considération, ce qui se traduit par le slogan suivant : « Rien sur nous sans nous ».

Elle résume sa vision de son rôle de paire praticienne auprès des personnes concernées :

- Servir de modèle d'identification et soutenir les personnes avec troubles psychiques.
- Donner de l'espoir à ses pair-es et aux professionnel-les en s'appuyant sur son expérience de la maladie et sur les stratégies mises en place pour son rétablissement.
- Informer les personnes sur leurs troubles et les aider à mieux se connaître.
- Encourager les personnes à se réapproprier leur pouvoir d'agir et à exercer leur pleine citoyenneté.
- Soutenir le processus de rétablissement des personnes grâce à des outils et des formations.
- Accompagner la réflexion sur l'autodétermination.



Parcours de Carla Guglielmetti

Après des expériences professionnelles dans différents domaines, Carla Guglielmetti, atteinte dans sa santé mentale, quitte le monde du travail pour faire face à sa maladie.

« Depuis mon enfance, je sentais un écart entre les autres personnes, le monde et moi. Avec le temps les difficultés se sont amplifiées. J'ai eu une vie professionnelle que j'essayais d'assumer malgré mes diverses difficultés ou limitations. Un jour, je n'y suis plus arrivée. Dix longues années se sont écoulées, que je pourrais qualifier d'une spirale où j'avais la sensation que je ne pouvais m'extirper.

Comprendre la maladie, ses signes et ses symptômes, mais aussi comment veiller sur moi a été un long travail. Changer de posture, me réapproprier mon identité, reprendre confiance en moi et donner à nouveau un sens à ma vie, voilà les défis que j'ai dû relever. Au sein des associations où j'ai été active, j'ai vu la force de l'entraide, du soutien particulier que l'on peut apporter à nos pairs en s'appuyant sur notre propre expérience.

De cette expérience de vie, j'ai décidé d'en faire mon métier en me formant comme paire praticienne en santé mentale. Pour moi, maintenir ma santé mentale est un art de vivre. Je m'y investis, c'est un travail au quotidien. C'est cette philosophie que j'essaye de transmettre dans ma pratique. Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir intervenir dans divers contextes tels que des formations, mais aussi en soutenant mes pairs dans le développement de ressources personnelles en institution ou en ambulatoire.»

Attractivité

«Animation en Jeu»: une prestation inédite pour développer les compétences sociales

Depuis mars 2023, les personnes en réadaptation et réinsertion aux EPI ont l'opportunité d'enrichir leur parcours grâce à des outils d'expression théâtrale.

De par sa nature originale et créative, «Animation en Jeu» surprend positivement les stagiaires en mesures de réadaptation et réinsertion, adressés aux EPI par l'Assurance-invalidité, l'Hospice général ou l'Office cantonal de l'emploi. Par le biais du jeu et des techniques théâtrales, cette nouvelle prestation permet de développer des compétences-clés telles que la confiance en soi, la prise de parole, l'écoute, la gestion de l'imprévu et la créativité.

Ludique, ouverte et bienveillante

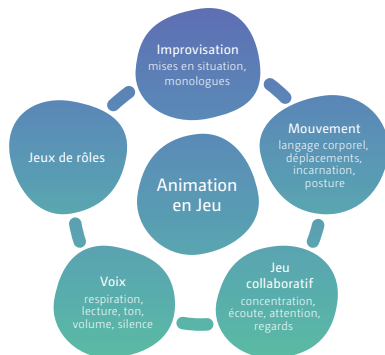
Composée de 7 sessions de 2h30, cette prestation novatrice apporte une réelle valeur ajoutée en renforçant les compétences des participant-es d'une manière différente. En développant leurs capacités d'expression, elle permet aux personnes de prendre confiance en soi, de mieux se connaître et de s'ouvrir aux autres. Des atouts précieux pour une intégration sociale et professionnelle!

Cette démarche inédite est née d'une réflexion des équipes, qui ont observé chez les personnes en réinsertion professionnelle un manque de confiance ainsi qu'un besoin d'améliorer leurs prises de parole, leurs postures ou de mieux gérer l'imprévu.

Si ces difficultés étaient abordées jusque-là sous forme de conseils lors de séances de coaching, la mise en place d'«Animation en Jeu» offre désormais aux stagiaires une possibilité complémentaire d'explorer collectivement et individuellement de manière active l'expression dans sa globalité (communication verbale et non verbale).



Une séance d'«Animation en Jeu», qui développe des compétences-clés au bénéfice des personnes en réinsertion professionnelle aux EPI



Trois questions à Eva Gattobigio et Mirko Bacchini, à l'initiative de cette nouvelle prestation aux EPI.

1. Quels sont les avantages de l'utilisation de ces outils d'expression théâtrale et les résultats observés ?

« Dès le début du projet, la volonté était de mettre en place un espace d'ouverture et d'échanges, et surtout, d'avoir une place pour expérimenter et pratiquer. L'avantage de cette animation est d'être un lieu de partage et de bienveillance pour permettre aux personnes de lâcher prise dans une atmosphère ludique. Nous avons des stagiaires qui à la fin du cycle nous demandent de revenir et de continuer. D'autres nous remercient en disant que cela faisait longtemps qu'ils-elles n'avaient pas pris la parole en public. Il y a des personnes qui commencent un exercice en disant « Je ne peux pas, je n'en suis pas capable » et qui finissent en disant qu'elles sont fières d'elles et qu'elles se sont même amusées. »

2. Comment avez-vous adapté les techniques théâtrales pour répondre aux besoins spécifiques des stagiaires ?

« La première adaptation fut la mise en place de trois plages horaires différentes, chacune dédiée aux spécificités des profils : une pour les adultes « proches » du marché de l'emploi, une autre pour les adultes un peu plus « éloignés » du marché de l'emploi et une troisième pour les jeunes. Il s'agissait de ne pas ancrer ces animations dans un but artistique, donc de ne pas faire de théâtre, mais plutôt d'utiliser les techniques théâtrales dans un but de développement personnel et professionnel pour chacune et chacun. »

3. À quels défis avez-vous été confrontés lors de la mise en place de cette initiative ?

« Le développement des compétences sociales est difficilement quantifiable et évaluable avec des méthodes classiques. Il n'a donc pas été aisé de prouver que notre approche apporte des résultats. De plus, nous ne pouvons prédire à quel moment le déclic se produira chez une personne. Nous avons ainsi mis en place des questionnaires d'évaluation que les stagiaires remplissent en amont et à la fin d'une session, afin de pouvoir avoir une estimation sur l'échelle de confiance en soi des participant-es avant et après notre intervention. Un autre défi a été de trouver le nombre idéal de participant-es pour chaque type de public. Nous avons testé, ajusté, pour arriver à un nombre de 12, un chiffre propice à la synergie de groupe. »



Mirko Bacchini et Eva Gattobigio, animateur et animatrice socioculturelle, se sont inspirés de leur passion pour le théâtre pour développer la prestation aux EPI.



« Avant, j'avais peur des gens et de parler en public, c'était très difficile. Après le stage aux EPI, je sens que j'ai plus confiance en moi. Cela m'a permis de lâcher prise, d'être moi-même, à l'aise. J'avais un blocage pour parler et ça m'a permis de sortir de ma zone de confort.

J'arrive à mieux m'exprimer et interagir avec les autres. »

Khadija IMANE BEY

Stagiaire en réinsertion professionnelle aux EPI

Attractivité

Nouvelles dynamiques sur le site de Thônex

Tout au long de l'année 2023, le personnel socio-éducatif du site de Thônex a œuvré pour diversifier les activités proposées aux 58 usagères et usagers, principalement des personnes présentant une déficience intellectuelle sévère et des troubles majeurs du comportement. De nouveaux aménagements, améliorant des axes importants de l'accompagnement, ont été mis en place.

Amélioration du bien-être des usager-ères et des équipes

Fruits de discussions menées par un groupe de travail regroupant les responsables du site et des représentant-es des équipes éducatives, de nouveaux espaces communs ont été créés pour améliorer le quotidien des usager-ères. Le site dispose des nouveaux aménagements suivants :

- une nouvelle salle pour la pratique du sport
- un nouvel atelier d'activités d'apprentissage et d'activités créatrices
- le réaménagement de la salle Snoezelen
- de nouvelles salles de travail et de repos pour le personnel

Au-delà d'apporter une véritable plus-value pour le bien-être des usager-ères, ces nouveaux aménagements constituent des ressources supplémentaires pour les équipes.

« Ces nouveaux espaces invitent à une autre forme de collaboration entre les équipes socio-éducatives. Ils soutiennent l'échange des compétences métier entre professionnel-les et offrent de nouvelles opportunités d'interactions entre les usager-ères », relève Fernanda Ribeiro Waeny, cheffe de service aux Services socio-éducatifs et responsable du site de Thônex.

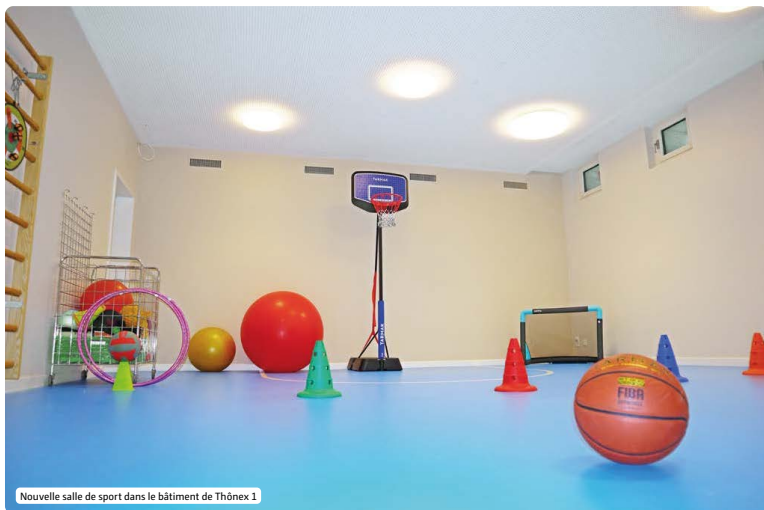


Des événements festifs

En parallèle des travaux d'aménagement, les équipes ont organisé diverses festivités, dans les appartements ou en commun, telles que : *la fête des voisins*, *Halloween*, *la fête de Noël*, auxquelles les parents et les proches des usager-ères ont également participé. L'année 2023 fut aussi l'occasion de célébrer la première année du Centre de jour l'Escapade, ouvert le 13 novembre 2022. Ce centre de jour accueille 7 usagères et usagers, âgés de 19 à 21 ans, présentant des troubles du spectre autistique avec déficience intellectuelle et/ou d'autres handicaps associés.



Réaménagement de salle Snoezelen, la salle de jeux sensoriels



Un Centre de compétences pour promouvoir les bonnes pratiques d'accompagnement

Depuis novembre 2023, un Centre de compétences a été créé aux EPI avec pour objectifs de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'accompagnement et œuvrer pour la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Il assure la coordination des activités transversales au sein des services socio-éducatifs et socioprofessionnels, telles que, par exemple, le dispositif des personnes-ressources, le Conseil des usagères et usagers, ainsi que la Commission des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté.

Pourquoi un Centre de compétences ?

Né du constat que les EPI disposent de multiples compétences, groupes et activités qui développent et appliquent des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap, le Centre de compétences a pour but de coordonner et de rendre visible les nombreuses ressources disponibles, tant au sein des équipes que du côté des usagères et usagers, et de les mettre au service de toute l'institution.

Le Centre de compétences vise à renforcer la transversalité des pratiques d'accompagnement au sein des EPI. Il a également pour objectif de soutenir les collaboratrices et collaborateurs dans l'évolution de ces pratiques.

Les 4 axes du Centre de compétences

Le Centre de compétences coordonne les activités de différents groupes et projets au service des usager-ères et des équipes. Il se déploie sur 4 axes :

1. Bonnes pratiques d'accompagnement et de collaboration
2. Expression citoyenne
3. Loisirs et événements
4. Expertises

Un environnement favorisant l'autodétermination

Le Centre de compétences travaille pour mettre à disposition des équipes et des usager-ères des outils propices à l'autodétermination afin qu'usagères et usagers puissent être actrices et acteurs de leur vie, en favorisant la participation sociale, professionnelle et culturelle au sein des EPI comme à l'externe.

Au service de toutes et tous

La coordination du Centre de compétences a été confiée à Delphine Hirschy Farris, elle-même personne-ressource en accompagnement des personnes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), coordinatrice de la Commission des bonnes pratiques et impliquée dans divers projets en lien avec le Centre de compétences, comme par exemple le Groupe Votations.

En rassemblant les différentes initiatives et expertises en matière d'accompagnement au sein du Centre de compétences, les EPI disposent d'un puissant dispositif pour développer des pratiques et des prestations d'accompagnement qui répondent aux besoins et attentes des usagères et usagers, de leurs familles et proches, du personnel, des partenaires et de l'Etat.

«La première étape de mon travail en tant que coordinatrice est de stabiliser et renforcer les groupes déjà existants pour les pérenniser. Il est également nécessaire d'identifier les liens qui peuvent exister entre eux et ce qu'il faut encore développer. Il est essentiel de rester proactifs pour identifier les besoins des différents services afin de développer des réponses adaptées.»

Delphine HIRSCHY FARRIS
Coordinatrice du Centre de compétences

Bonnes pratiques d'accompagnement et de collaboration

- Dispositif des personnes-ressources
- Commission des bonnes pratiques d'accompagnement
- Projet individualisé/Dossier Usager Informatisé (DUI)
- Plan de transition OMP¹-EPI

Cet axe comporte différents niveaux d'action pour mettre en place une méthodologie commune d'accompagnement et de collaboration. Il s'appuie notamment sur des groupes de soutien qui participent à l'élaboration et la diffusion de référentiels communs de bonnes pratiques.

Expression citoyenne

- Conseil des usagères et usagers
- Commission des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté
- Groupe Votations
- Groupes de parole autour de l'affectivité et de la sexualité

Cet axe développe des activités et groupes de réflexion favorisant la participation sociale des personnes accompagnées aux EPI en leur donnant des outils adaptés.

Centre de compétences

Loisirs et événements

- Catalogue d'activités culturelles et de loisirs
- Fêtes et événements pour les usagères et usagers à l'interne et à l'externe des EPI

Cet axe s'appuie sur la nouvelle Politique de gestion des loisirs, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023, dont l'objectif est de faciliter la participation sociale et culturelle des usagères et usagers. Il comprend la mise en place d'événements et de loisirs répondant à leurs besoins et attentes.

Expertises

- Organisation et participation à des recherches, des conférences, des colloques, des journées scientifiques, des ateliers

Cet axe englobe toutes les interactions avec les autres institutions, les hautes écoles, ainsi que la participation à des colloques scientifiques afin de favoriser les partenariats et contribuer au développement et à la diffusion des bonnes pratiques d'accompagnement.

¹ Office médico-pédagogique (OMP)

Attractivité

Développement durable aux EPI: des actions concrètes qui font la différence

Organisation de la première semaine du développement durable, mise à disposition de vélos pour favoriser la mobilité douce, gestion des déchets des restaurants: tour d'horizon des initiatives de l'institution en faveur de l'environnement en 2023.

Une semaine entière dédiée au développement durable

En septembre 2023, l'institution a organisé sa première semaine du développement durable dans le but de sensibiliser les usagères, usagers, collaboratrices et collaborateurs. Près de 600 personnes ont pu approfondir leurs connaissances pour mettre en pratique de nouveaux gestes dans leur quotidien.

Des activités leur ont été proposées, telles que des ateliers éducatifs sur les thèmes de l'énergie, l'alimentation durable, les écogestes et la déconstruction de matériel informatique.

D'autres initiatives ont complété l'offre d'activités durant la semaine:

- La 3^e édition du nettoyage citoyen intercommunal du vallon de l'Aire qui a permis la récupération de 1'500 litres de déchets.
- Une braderie d'échange d'articles gratuits.
- La présentation du documentaire « Demain Genève ».



Juan Pablo La Placa, stagiaire EPIFAIRE, Luigi Sarais, architecte assistant maître d'ouvrage de l'Unité immobilière, Atika Hamidi, collaboratrice à l'Atelier réception et back-office et Pascal Sansone, assistant socioprofessionnel au restaurant l'Espalier à Thônex ont pu procéder à l'enclenchement du Jet d'eau à 10 heures précises le vendredi 13 octobre 2023

Pour clore cette semaine spéciale, les 4 gagnant-es d'un concours interne «Quiz Développement Durable» ont eu l'opportunité d'allumer le Jet d'eau avec les Services industriels de Genève (SIG).

Des vélos à disposition du personnel

Grâce à un partenariat conclu avec VéloPartage en novembre 2023, les EPI offrent au personnel la possibilité d'utiliser des vélos en libre-service dans le canton de Genève.

Ce nouveau service met à disposition environ 1'300 vélos pour les collaboratrices et collaborateurs, qui peuvent ainsi profiter de cette initiative pour se déplacer notamment entre les sites de manière écologique et économique.

Pour faciliter l'accès aux vélos, deux stations ont été spécialement créées pour les sites de la Pallanterie et de La Combe. Ces stations offrent un point de départ et de retour pratique pour les trajets quotidiens.



Les actions vertes du Service restauration

Au sein des 7 restaurants des EPI, des pratiques responsables en matière de gestion des déchets ont été mises en place :

- Le tri sélectif du verre, du PET et de l'aluminium est une pratique quotidienne mise en œuvre pour réduire l'empreinte écologique.
- La suppression de l'utilisation de la vaisselle en plastique au profit de vaisselle compostable. Le Service restauration propose aux clients l'utilisation de vaisselle réutilisable pour limiter les déchets.
- La collecte et le tri des capsules de café provenant des restaurants, avant leur renvoi chez le fournisseur pour recyclage.
- La récupération hebdomadaire par un prestataire externe des lavures dans chacun des restaurants. Cette entreprise va trier, traiter, recycler et valoriser l'intégralité de ces déchets.
- L'utilisation de barquettes compostables pour la livraison des repas aux résidentes et résidents.

Ces initiatives du Service restauration des EPI reflètent un engagement constant à renforcer les pratiques durables, soulignant ainsi sa volonté d'améliorer en permanence les démarches pour l'environnement.



Attractivité

Les pratiques respectueuses de l'environnement de l'Atelier entretien des espaces verts

Gestion raisonnée des produits phytosanitaires

L'utilisation de pesticides de synthèse est totalement supprimée des cultures à l'Atelier entretien des espaces verts. La quasi-totalité des engrais utilisés par l'atelier répond aux exigences du label bio Suisse. Cette approche favorise une production qui préserve la santé des sols, l'environnement et permet de proposer des produits de qualité aux usager-ères et collaborateur-trices.

Valorisation des déchets verts

La majorité des déchets organiques produits par l'atelier sont recyclés en compost, qui est ensuite utilisé pour fertiliser les sols dans un processus durable.

Création d'espaces diversifiés

Des structures en palettes ont été mises en place sur l'une des terrasses du site de La Combe pour cultiver des herbes aromatiques sur le mode de la permaculture. De plus, en 2023, le toit végétalisé de la salle polyvalente a été transformé en potager pour la première fois et le résultat a été impressionnant: près de 200kg de haricots verts ont été récoltés! Une belle avancée vers une utilisation plus durable de l'espace, avec une production agricole locale.

Grâce à l'utilisation de serres tunnel, l'atelier peut assurer une production autonome de végétaux en partant de graines et prolonger la période de récolte. Cette approche contribue à réduire l'impact environnemental associé aux importations, tout en favorisant une consommation locale et durable.



« En tant qu'apprentie à l'Atelier entretien des espaces verts, j'ai la chance de pouvoir participer à la production de fruits et légumes de qualité en apprenant à travailler avec des produits naturels. Les tâches variées que j'effectue me permettent de m'épanouir professionnellement tout en agissant de manière respectueuse envers l'environnement. »

Élodie OPPRECHT

Apprentie AFP Paysagiste en première année
à l'Atelier entretien des espaces verts





Près de 200 kg de haricots verts ont été récoltés sur le toit de la salle polyvalente de La Combe

Chiffres-clés des EPI

2023 en chiffres

Services socio-éducatifs

65
admissions
réalisées

92
personnes
suivies en
accompagnement
à domicile

100%
d'occupation
des places en centres de jour

407
places
d'hébergement

115
places
en centres
de jour

25
places
en accueil hôtelier
avec encadrement
(AHE)

94%
d'occupation
des places d'hébergement

Services socioprofessionnels

26
ateliers
en institution

3

ateliers
intégrés
dans le marché
ordinaire

2

boutiques
de vente
d'artisanat

7

restaurants

361'376
repas produits

annuellement par
le Service restauration
(74,45% destinés à l'interne)

476

collaborateur-trices
en emploi adapté
dont 9 en emploi intégré
dans le marché ordinaire

388

places
en emploi adapté

40
métiers

610

clients
des ateliers

94%

d'occupation
des ateliers

100%

de réussite
des formations CFC et AFP
en contrats d'apprentissage

108
jeunes

accueilli-es au
Secteur jeunes

1'291
personnes

accueillies en mesure
au Service réadaptation
et réinsertion

75%
des personnes

accueillies ont bénéficié
d'un stage dans une
entreprise externe*

*Dans le cadre des mesures intégrant
des stages internes ou externes

Bilan social

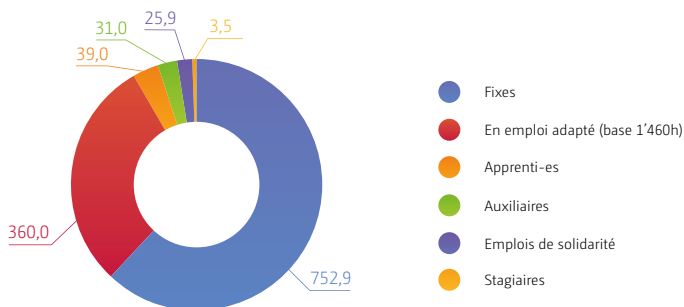
Ensemble des collaborateur-trices

Répartition par statut

	Femmes		Hommes		Total		%	
	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes
Fixes	396,70	508	356,20	413	752,90	921	62,1%	61,1%
Auxiliaires	16,50	24	14,45	18	30,95	42	2,6%	2,8%
SOUS-TOTAL	413,20	532	370,65	431	783,85	963	64,7%	63,9%
Emplois de solidarité	5,90	6	20,00	20	25,90	26	2,1%	1,7%
Apprenti-es	21,00	21	18,00	18	39,00	39	3,2%	2,6%
Stagiaires	0,50	1	3,00	3	3,50	4	0,3%	0,3%
En emploi adapté (base 1'460 h)	133,63	180	226,38	296	360,01	476	29,7%	31,6%
TOTAL	574,23	740	638,03	768	1'212,26	1'508	100%	100%

Collaborateur-trices fixes et auxiliaires

Répartition des ETP selon le statut



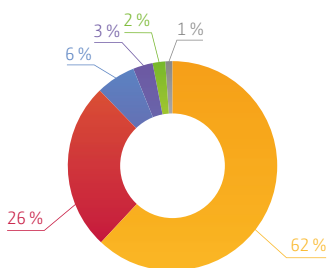
Effectifs 2023

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires par direction de service

Direction de services	ETP
Direction générale	11,30
Services ressources humaines	22,25
Services administration et finances	17,50
Services socio-éducatifs	488,40
Services socioprofessionnels	200,80
Services généraux et systèmes d'information	43,60

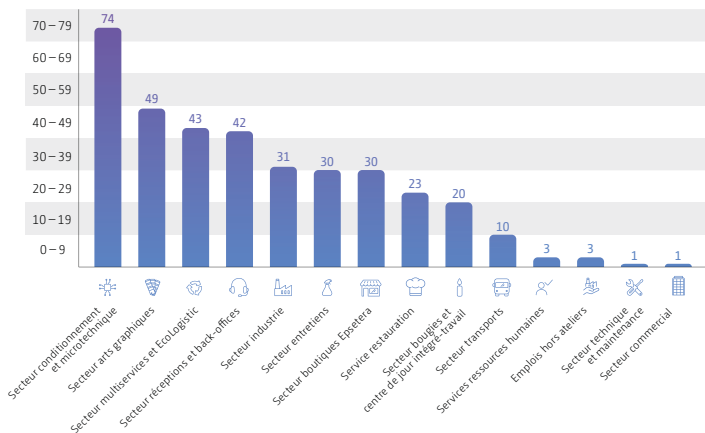
Rappel : Les collaborateur-trices auxiliaires sont engagé-es pour remplacer les absents, le cumul présenté ici ne représente pas les effectifs présents sur le terrain au quotidien.

- Services socio-éducatifs
- Services socioprofessionnels
- Services généraux et systèmes d'information
- Services ressources humaines
- Services administration et finances
- Direction générale



Collaborateur-trices en emploi adapté

Par secteur (en ETP, base 1460 heures annuelles)

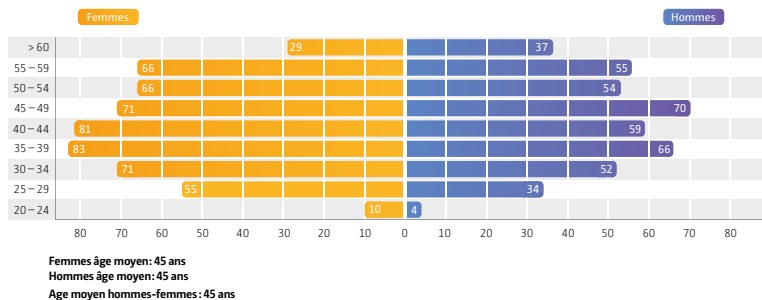


La répartition des collaborateur-trices en emploi adapté par atelier reste sensiblement la même qu'en 2022.

Bilan social

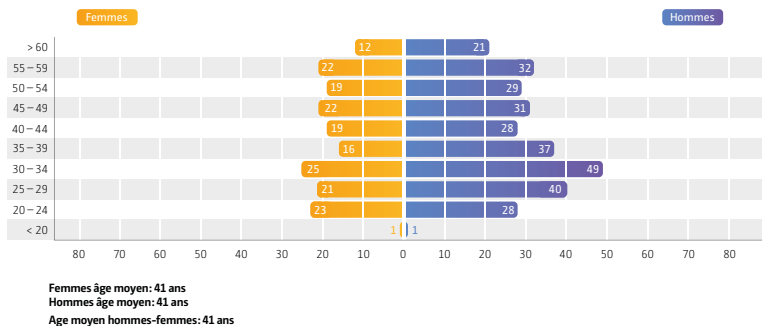
Pyramides des âges

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires



Le personnel a augmenté par rapport à 2022, particulièrement le personnel masculin. C'est dans les tranches d'âges de 35 à 49 ans qu'une forte augmentation est relevée. Toutefois, la forme de la pyramide reste globalement similaire à celle de 2022.

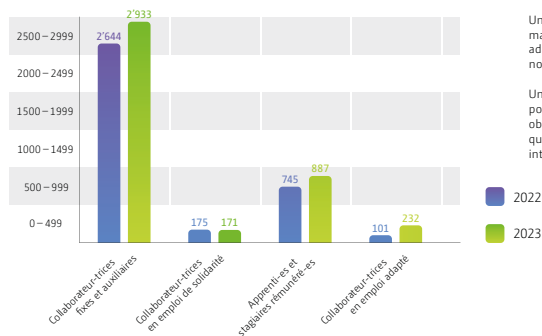
Répartition des collaborateur-trices en emploi adapté



La pyramide des âges des collaborateur-trices en emploi adapté est relativement similaire à celle de l'année passée. Les hommes restent plus nombreux que les femmes dans presque toutes les classes d'âge.

Formation

Formations des collaborateur-trices en 2023 (en nombre de jours)

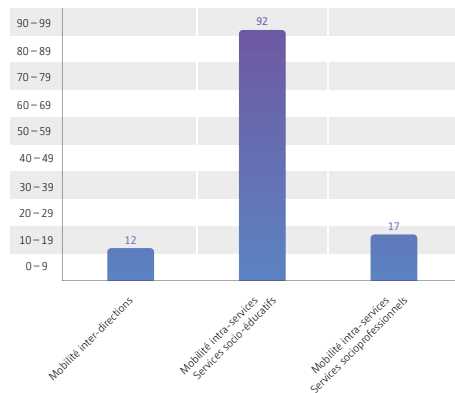


Une forte hausse du nombre de jours de formation des collaborateur-trices en emploi adapté est relevée, due à la promotion d'un nouveau catalogue.

Une hausse de nombre de jours de formation pour les collaborateur-trices est également observée, en lien avec un nombre conséquent de formations collectives organisées en interne.

Mobilité interne

Collaborateur-trices concerné-es: fixes et auxiliaires



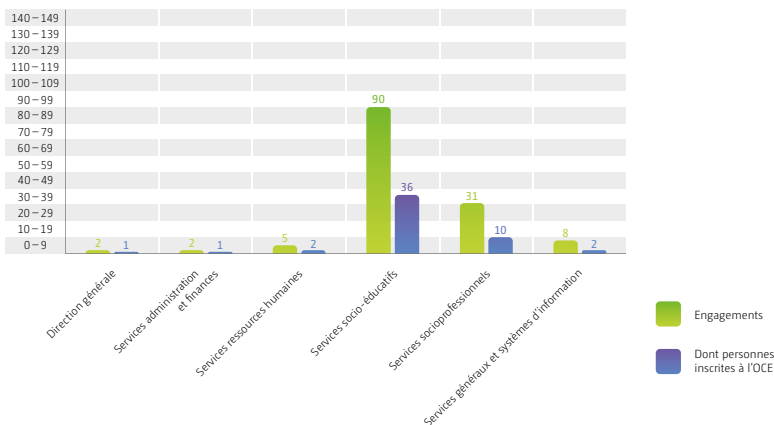
Les nombreux changements intra-services pour les Services socio-éducatifs sont à mettre en lien avec une vingtaine de mouvements au sein du Pool de renforcement.

Les changements inter-directions sont dus pour un tiers au transfert de l'Unité sécurité aux Services généraux et systèmes d'information.

En plus des chiffres présentés, 20 personnes ont évolué vers un poste différent (autre domaine d'activité ou niveau de responsabilités, sans changer de service).

Engagements

Nombre de collaborateur-trices fixes et auxiliaires engagé-es par direction en 2023



Remarques:

Seuls les nouveaux engagements sont pris en considération (par exemple, un-e auxiliaire engagé-e en contrat fixe n'est pas considéré-e comme un engagement). De plus, les jobs d'été ne sont pas pris en considération.

138 engagements en 2023, dont 52 candidat-es inscrit-es à l'OCE, soit 38%

En plus des 138 engagements de nouveaux collaborateur-trices en 2023, 19 collaborateur-trices ont été engagé-es en contrat fixe (16 collaborateur-trices ayant un contrat auxiliaire, une personne ayant un contrat d'emploi de solidarité et deux personnes ayant un contrat d'apprentissage).



Etats financiers

Bilan au 31 décembre 2023

Actif

ACTIF CIRCULANT	CHF	31.12.2023		31.12.2022	
		CHF	CHF	CHF	CHF
Liquidités		1'247'255		1'089'432	
Clients	4'245'094		4'170'670		
Provision pour débiteurs douteux	(327'619)		(207'643)		
		3'917'475		3'963'027	
Débiteurs divers	2'704'609		2'784'387		
Provision pour débiteurs douteux	(190'107)		(197'818)		
		2'514'503		2'586'569	
Stocks de matières et produits finis	593'924		480'635		
Travaux en cours	64'891		92'172		
		658'815		572'807	
Comptes de régularisation actif		3'183'172		3'175'377	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		11'521'220		11'387'212	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations					
Terrains		8'724'788		8'724'787	
Immeubles et installations fixes		104'947'232		106'300'066	
Autres immobilisations		6'653'132		6'111'237	
Immobilisations financières		572'187		608'816	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		120'897'340		121'744'907	
TOTAL DE L'ACTIF		132'418'560		133'132'119	

Passif

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Dettes bancaires Etat de Genève (cash pooling)	547'052	0
Fournisseurs	4'044'544	3'692'173
Créancier Etat de Genève (CIIS)	478'739	489'773
Créanciers divers	216'287	70'976
Créanciers résidents	551'524	498'195
Comptes de régularisation passif	1'489'171	1'708'519
Provisions à court terme	2'377'797	3'203'805
Engagements de leasing – part à court terme	123'785	127'164
Dettes hypothécaires – part à court terme	336'522	336'522
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à court terme	4'561'138	4'461'091
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à court terme	2'582'119	1'256'083
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	17'308'678	15'844'301
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Engagements de leasing – part à long terme	238'853	246'053
Dettes hypothécaires – part à long terme	11'345'280	11'681'802
Provisions à long terme	594'044	618'148
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à long terme	45'456'386	47'471'788
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à long terme	55'719'480	54'889'605
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	113'354'042	114'907'396
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de dotation	14'623'489	14'623'489
Capital lié généré	(11'965'442)	(11'965'442)
CONTRAT DE PRESTATIONS 2022–2025		
Résultats reportés	(277'626)	0
Résultat de l'exercice	(624'582)	(277'626)
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'755'840	2'380'422
TOTAL DU PASSIF	132'418'560	133'132'119

Etats financiers

Compte d'exploitation de l'exercice 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	2023 BUDGET CHF	2023 EFFECTIF CHF	2023 ECART CHF	2022 EFFECTIF CHF
Revenus de la formation professionnelle	8'899'000	7'010'168	(1'888'832)	7'542'361
Revenus des pensions	23'270'000	22'532'480	(737'520)	21'560'872
Revenus des résidents extra-cantonaux	710'000	701'165	(8'835)	725'393
Revenus de la fabrication	4'434'540	4'277'751	(156'788)	4'524'394
TVA sur revenus de la fabrication	(171'788)	(175'506)	(3'719)	(185'333)
Autres revenus des prestations	0	4'296	4'296	448
Revenus des locations et autres	602'000	620'627	18'626	579'850
TVA revenus des locations et autres	(4'000)	(3'216)	784	(2'553)
Revenus de la cafétéria et du restaurant	2'141'081	1'705'447	(435'634)	1'338'002
TVA sur revenus de la cafétéria et du restaurant	(131'080)	(113'643)	17'437	(68'234)
Revenus du secteur technique et infrastructure	70'000	119'402	49'402	64'384
TVA sur revenus du secteur technique et infrastructure	(1'000)	(6'101)	(5'101)	(336)
Participation cantonale aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonal de l'emploi	5'715'000	5'117'128	(597'872)	5'243'587
Revenus des prestations au personnel et à des tiers	370'998	580'993	209'995	586'193
TVA sur revenus des prestations au personnel et à des tiers	(5'000)	(8'522)	(3'522)	(7'205)
Don – Autres donateurs	0	4'000	4'000	0
SUBVENTIONS:				
– de fonctionnement – monétaires	82'418'537	82'182'540	(235'997)	75'225'493
– d'investissement reçues – produits différés	7'274'384	4'561'138	(2'713'246)	4'461'094
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	135'592'672	129'110'145	(6'482'527)	121'588'409
CHARGES D'EXPLOITATION				
Salaires et charges sociales	(107'427'264)	(104'295'621)	3'131'643	(97'142'828)
Frais médicaux	(144'000)	(56'106)	87'894	(55'123)
Alimentation	(4'369'955)	(4'020'240)	349'715	(3'655'157)
Entretien	(2'740'044)	(3'348'070)	(608'026)	(3'040'880)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules	(3'030'837)	(2'995'006)	35'831	(2'694'779)
Locations	(3'874'209)	(3'916'327)	(42'118)	(4'253'643)
Amortissements	(8'114'915)	(8'002'550)	112'364	(6'615'043)
Eau et énergie	(1'457'074)	(1'522'118)	(65'044)	(1'385'338)
Ecole et formation	(573'371)	(437'353)	136'018	(390'685)
Frais de bureau et d'administration	(1'506'135)	(1'321'435)	184'700	(1'285'569)
Outils et matériel de production	(1'427'155)	(1'153'997)	273'158	(1'446'618)
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation	(1'130'680)	(1'104'087)	26'594	(1'006'434)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(135'795'637)	(132'172'908)	3'622'729	(122'972'098)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(202'965)	(3'062'764)	(2'859'799)	(1'383'689)

Compte d'exploitation de l'exercice 2023

	2023 BUDGET CHF	2023 EFFECTIF CHF	2023 ECART CHF	2022 EFFECTIF CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (reporté de la page précédente)	(202'965)	(3'062'764)	(2'859'799)	(1'383'689)
Produits financiers	0	1'385	1'385	62
Charges financières	(220'000)	(199'954)	20'046	(200'287)
Résultat financier	(220'000)	(198'569)	21'431	(200'225)
RÉSULTAT ORDINAIRE	(422'966)	(3'261'333)	(2'838'367)	(1'583'915)
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Produits exceptionnels et d'exercices antérieurs	0	198'132	198'132	77'860
Charges exceptionnelles et d'exercices antérieurs	0	(143'501)	(143'501)	(27'654)
Résultat exceptionnel (ou relevant d'un exercice antérieur)	0	54'631	54'631	50'206
Utilisation des fonds avec affectation limitée	0	2'381'715	2'381'715	1'087'157
Utilisation des fonds avec affectation limitée – Dons de la Loterie Romande	0	200'404	200'404	168'926
Variation du capital des fonds	0	2'582'119	2'582'119	1'256'083
RÉSULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	(422'966)	(624'582)	(201'617)	(277'626)
./ Part revenant à l'État	0	0	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE après répartition	(422'966)	(624'582)	(201'616)	(277'626)

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des

**Etablissements publics pour l'intégration
Collonge-Bellerive**

Genève, le 13 février 2024
52/vac/16

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corralerie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbg.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Etablissements publics pour l'intégration, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de financement, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) avec les dérogations prévues dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux directives transversales sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et en matière de subvention non monétaire du Conseil d'Etat de Genève, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de l'entité révisée, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations contenues dans le rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Responsabilité du Conseil d'administration relative aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) avec les dérogations prévues dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) et aux dispositions légales et statuts.

Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'entité ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

BfB

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, auxquels renvoie la directive transversale du Conseil d'État de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques », nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



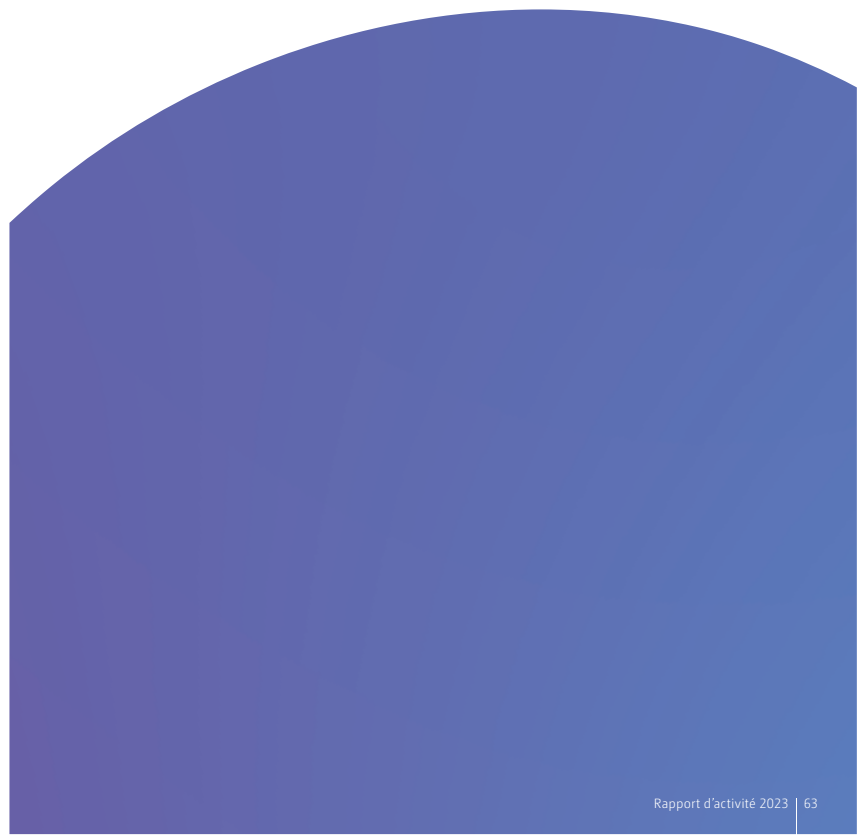
André TINGUJELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
- Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau de flux de financement
 - Tableau de variation du capital
 - Annexes aux comptes annuels
- Rapport de performance (non audité)



Conseil d'administration

Président

Serge BEDNARCZYK

Membres désigné-es par le Grand Conseil

Damien BOCCARD (VE)

Sabrina CARRAMUSA (S)

Claude LAPORTE (UDC)

Emmanuelle MERLE (PDC)

Ana ROCH (MCG)

Bérengère ROSSET (PLR)

Guillaume THION (EAG)

Membres désigné-es par le Conseil d'Etat

Mathias BÜCHI, architecte EPFL

Caroline CHARPIER, directrice générale chez Caran d'Ache

Stefan KAISER, médecin chef du Département de psychiatrie (HUG)

Patrick L'HÔTE, représentant d'INSOS, depuis juin 2023

Marie-France SARFATI, représentante d'insieme-Genève

Magali ULANOWSKI, avocate

Membre désigné par le personnel

William CHAPARRO, socio-éducateur

Membres avec voix consultatives

Aldo MAFFIA, directeur général de l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales

Magali GINET BABEL, directrice générale des EPI

Direction générale

L'équipe de direction générale est constituée
en 2023 des membres suivants:

Magali GINET BABEL
Directrice générale

Valérie BRAVO
Directrice des Services socio-éducatifs

Liliane COSANDEY
Directrice des Services ressources humaines

Rolf GOBET
Directeur des Services socioprofessionnels

Louis-Marie LE BOT
Directeur des Services administration et finances,
Responsable SMQ

Gilles STÄHLI
Directeur des Services partagés
jusqu'en juin 2023

José CANABAL
Directeur des Services généraux et systèmes d'information
(anciennement Services partagés)
depuis le 1^{er} novembre 2023



Partenaire engagé 2023



Les EPI sont membres d'INSOS



Contact

contact@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 07 00
www.epi.ge.ch

Communication

communication@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 08 06


Impressum

Concept graphique et impression: EPI – Atelier arts graphiques

Textes: EPI

Photos © EPI

- © Magali Girardin, p. 4
- © Alain Grivel, p. 8
- © Adobe, p. 14
- © Annik Wetter, p. 22
- © dmarchitectes, p. 25
- © Franck Dursin, p. 27
- © Donkey Republic, p. 45

Papier Lessebo Smooth White 

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENERIAS LUX



Etablissements publics
pour l'intégration

Route de Chêne 48 | 1208 Genève
www.epi.ge.ch

Rejoignez-nous:    